

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 86 (1989)  
**Heft:** 9

**Rubrik:** Convocations ; Communiqués

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **CONVOCATIONS**

## **GENÈVE**

(une société)

**Société genevoise d'apiculture: lundi 11 septembre à 20 h 30,** réunion mensuelle au rucher de la Brasserie Feldschlösschen, route des Jeunes, Acacias. Sujet du jour: Organisation SGA, mise au point. A bientôt.

## **JURA**

(3 sociétés)

M. J.-F. Fleury m'informe que pour le canton du Jura il y a 3 conseillers apicoles, et non 2 comme indiqué par erreur précédemment. Mon information a été prise dans l'Agenda apicole romand de 1989.

Pas d'informations sur les sociétés de ce canton.

## **JURA BERNOIS**

(1 conseiller apicole et 2 sociétés)

**Apiculteurs de la section Erguel-Prévôté.** **Samedi 9 septembre à 13 h 30,** réunion au rucher de M. W. Schneeberger, route de Mont-Soleil à Saint-Imier. Sujet: lutte contre la varroase, travail avec l'acide formique et nourrissement.

Pas d'informations sur l'autre société de cette région.

## **FRIBOURG**

(3 conseillers apicoles et 7 sociétés)

**Apiculteurs de Marly et environs.** **Samedi 16 septembre à 20 h,** réunion à la grande salle de Marly-Cité pour le loto des apiculteurs et amis. Une magnifique planche de lots vous attend.

Pas d'informations sur les autres sociétés de ce canton.

## **NEUCHÂTEL**

(4 conseillers apicoles et 6 sociétés)

**Apiculteurs de La Chaux-de-Fonds.** **Mardi 5 septembre à 20 h,** cours de

vulgarisation à La Croix-d'Or. Sujet: préparation à l'hivernage, bilan 1989. **Mardi 12 septembre à 20 h,** sujet: varroase, situation actuelle et traitements de saison. **Mardi 19 septembre à 20 h,** sujet: au trou de vol, observations évitant d'ouvrir les ruches, surtout en hiver.

**Apiculteurs de la Béroche.** Cours de vulgarisation au rucher du Cerf à la Montagne-de-Boudry. Les deux premiers cours ont déjà eu lieu les 22 et 26 août.

**Samedi 23 septembre à 14 h** aura lieu le 3<sup>e</sup> cours au même lieu, avec comme sujet la mise en hivernage. Voir la convocation individuelle avec le plan de situation. Un autre cours sera donné pour le dépistage du varroa. Information dans le journal du mois d'octobre.

**Apiculteurs du Val-de-Ruz.** **Mercredi 13 septembre à 18 h,** réunion au rucher du Chapelet, sur la Jonchère. Sujet: cours de vulgarisation.

Pas d'informations sur les autres sociétés de ce canton.

## **VALAIS**

(5 conseillers apicoles et 8 sociétés)

**Samedi 7 octobre à 9 h 30,** Foire du Valais, Martigny. Les moniteurs-éleveurs, les responsables des stations et les éleveurs de reines sont invités à participer à l'assemblée annuelle, au Restaurant de la Douane, H. Panigas à Martigny. Le responsable: F. Métrailler.

**Samedi 7 octobre à 15 h,** la Fédération valaisanne d'apiculture vous convoque à la Journée de l'apiculture de la Foire du Valais à Martigny, à la Halle des conférences, face à l'entrée principale. Vous pourrez apprécier une conférence sur la lutte contre la varroase, donnée par M. Antoine Imdorf de la station du Liebefeld. Apiculteurs valaisans et romands, venez nombreux parfaire vos connaissances.

Pas d'informations sur les autres sociétés de ce canton.

## VAUD

(5 conseillers apicoles et 20 sociétés)

**Apiculteurs de Lausanne:** Mercredi 13 septembre à 20 h, reprise des réunions au rucher de la Picholette. Sujet: instruc-

tion sur le traitement des ruches avec l'acide formique par M. Roland Fontannaz. D'autre part, tous les deuxièmes mercredis de chaque mois, stamm au même endroit.

Pas d'informations sur les autres sociétés de ce canton.

# COMMUNIQUÉS

## Office du miel SAR

### Avis de clôture du contrôle du miel

La récolte de miel étant terminée dans notre pays, les contrôleurs de section et les responsables de l'Office du miel doivent rendre des comptes à notre caissier SAR. Que tout apiculteur qui voudrait encore soumettre son miel au contrôle veuille bien contacter d'urgence le contrôleur de sa section. Les dates de clôture du contrôle sont fixées comme suit:

### Pour la Fédération vaudoise uniquement

M. Lee (aide-contrôleur SAR) et son épouse partiront en vacances dans la première quinzaine de septembre. Pour cette raison, le dernier échantillon de miel doit leur parvenir pour le *10 septembre 1989*, au plus tard.

### Pour toutes les autres fédérations: fin le 20 septembre 1989

Après la clôture, les contrôleurs de chaque section ayant participé au contrôle du miel recevront un bulletin de versement avec l'indication du montant total dû à la SAR pour l'année en cours. Je souhaite que les comptes soient bouclés le 10 octobre, au plus tard.

Je saisiss l'occasion pour rappeler à tous

les apiculteurs que les miels récoltés et contrôlés en 1989 s'inscrivent parmi les plus faibles en teneur d'eau et se prêtent merveilleusement à la conservation. Pour ce faire, ils doivent cependant être mis à l'abri de l'humidité et de la lumière et être stockés, si possible, à une température de 15°C dans des récipients adéquats. Si vous voulez tester une nouveauté (relative), mettez en congélation — 18°C) une livre de miel coulant. Sortez-la l'année prochaine. Ce miel restera liquide et ne subira aucune altération.

V. Casutt

## NEUCHÂTEL

### Société d'apiculture du Val-de-Ruz

Dernier délai pour le contrôle du miel le 10 septembre. Adressez-vous à M. Bernard Bourquin, tél. 53 17 94.

Vente de boîtes à miel de 500 g au prix coûtant vendredi 8 septembre de 17 à 19 h. chez Maude Campestrin. Après ce délai, les prix seront majorés.

### Société d'apiculture de la Béroche

N'oubliez pas de faire contrôler votre miel. Le responsable est M. Max Ribaux, Chez-le-Bart, tél. 55 15 80.